Sous-direction de la préfiguration

de l’agence ministérielle de gestion

Bureau des achats de prestations intellectuelles

**ANNEXE 3 A L’ACTE D’ENGAGEMENT RELATIVE A LA CLAUSE SOCIALE**

**(article 6.5 du CCAPC)**

**Intitulé de l’accord-cadre : La réalisation de prestations de conseil au profit des organismes et services du ministère des armées et de ses établissements publics**

**Lot 2A : Appui à la transformation organisationnelle, à l’efficacité opérationnelle et à la conduite du changement (Lot sans habilitation)**

Je soussigné,………………………………….………………………………………………….représentant la société ………………………………………………..…siégeant à………………………………..………….................................

* Déclare avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et notamment de l’article N° 6.5 relatif à l’action obligatoire d’insertion.
* S’engage à réserver, dans le cadre de l’exécution de l’accord-cadre, un nombre d’heures de travail au moins égal à celui indiqué à l’article 6.5 du cahier des clauses administratives particulières commun à des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.
* S’engage à prendre l’attache de l’EPEC, facilitateur désigné par le pouvoir adjudicateur, afin de préciser ou de définir les modalités de mise en œuvre des clauses sociales. Un plan d’action prévisionnel devra être élaboré à cet effet et validé par l’EPEC.
* S’engage à fournir, à la demande du pouvoir adjudicateur et dans un délai qui lui sera imparti, toutes informations utiles à l’appréciation de la réalisation de l’action d’insertion.

Fait à ……………………………………. Le ……………………

*(Signature et cachet)*